

Réunion du mercredi 07 octobre 2026
Procès-verbal n°10

Président M. Jean Louis OLIVIER
Présents MM. Philippe GUILBAULT et Éric MAIOROFF
Excusés MM. Gregory BOUCHET et Christian DELCEL

Approbation du PV n°9 sans modification

SAISON 2026 - 2027 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D2	B	1	06/09/26	78802225	Paizay le Sec (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	11/10/26

SAISON 2026 - 2027 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D5	G	2	20/09/26	79050323	Lussac (1) / Bouresse/Queaux Moussac (2)	Match arrêté pour blessure	18/10/26

RAPPEL DE LA DISPOSITION VOTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rencontres en période d'intempéries :

A) Inversion des matchs aller - Championnat

Au cours des matchs aller, si le terrain du club recevant est déclaré impraticable, la rencontre est automatiquement inversée, sous réserve que le terrain du club visiteur soit disponible et praticable. Le match doit se dérouler le jour et à l'heure prévus au calendrier initial.

Merci au club concerné de prévenir l'équipe adverse, les officiels et le District.

Les deux clubs doivent s'organiser, comme c'est le cas en coupe, pour inverser la rencontre après le vendredi 17h30.

DÉPARTEMENTAL 5

Courriel

La commission prend connaissance du mail du club d'Adriers reçu le samedi 3 octobre 2026, indiquant l'impraticabilité de leur terrain jusqu'au samedi 31 octobre 2026 inclus. Une réfection de la pelouse étant en cours jusqu'à cette date.

Match n° 78856340 : Adriers (1) – Mazerolles/Sillars (1) en Poule G du 04/10/26

Rencontre non jouée, suite à un arrêté municipal reçu au District le samedi 3 octobre 2026 à 11h58.

Mail reçu du club de Mazerolles/Sillars concernant cette rencontre.

Dossier transmis à la Commission Litiges et Contentieux pour suite à donner.

Match n° 78856349 : Adriers (1) – Montmorillon (4) en Poule G du 31/10/26

Compte tenu de l'arrêté municipal concernant le terrain d'Adriers jusqu'au 31 octobre inclus, la commission sollicite le club de Montmorillon pour savoir s'il peut recevoir cette rencontre le samedi soir, comme initialement prévue au calendrier

FORFAIT**Match n°78856240 : Chasseneuil St Georges (3) – Poitiers Asac (3) en Poule F du 04/10/26**

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Asac (3) (sans déplacement)

Amende de 36€ au club de Poitiers Asac

Match n° 78856531 : Payroux Charroux Mauprévoir (2) – Château Garnier (1) en Poule I du 03/10/26

1er forfait de l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (2) (sans déplacement de l'équipe de Château Garnier (1))

Amende de 36€ au club de Payroux Charroux Mauprévoir

Match n° 78856530 : Acg Foot Sud 86/Savigné (3) – Smarves Iteuil (3) en Poule I du 04/10/26

3^{ème} forfait de l'équipe d'Acg Foot Sud 86 (3) (sans déplacement de l'équipe de Smarves Iteuil (3))

Amende de 36€ au club d'Acg Foot Sud 86

COUPE LOUIS DAVID

Information :

La commission informe que le tour n° 4 prévu les 24/25 octobre 2026 a été décalé aux 14/15 novembre 2026 et que le tour n°5 prévu les 14/15 novembre 2026 a été décalé aux 9/10 janvier 2027.

Match n° 79781022 : St Léger de Montbrillais (1) – Coussay (1) du 11/10/26

Demande du club de St Léger de Montbrillais pour désigner 1 arbitre assistant sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande n'a pas pu être satisfaite.

COUPE LOUIS DAVID : 3^{ème} tour le 11/10/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.
1	AVANTON 1	D3B	QUINCAY 1	D3A
2	BIARD 1	D3D	BOIVRE 1	D3A
3	BLANZAY 1	D5I	ST SAVIOL 1	D3C
4	BONNES 1	D5C	BRION ST SECONDIN 1	D3C
5	CHAPELLE VIVIERS 1	D3D	SAVIGNY L'EVESCAULT 1	D4F
6	CHATEAU GARNIER 1	D5I	CHATAIN 1	D3C
7	CHATEAU LARCHER 2	D3C	SEVRES ANXAUMONT 1	D3D
8	CHATELLERAULT REUNIONNAIS 1	D5P	BEAUMONT ST CYR 2	D2A
9	CISSE 1	D3P	NEUVILLE 2	D2A
10	COUSSAY LES BOIS 1	D4C	CHATELLERAULT FC 2	D2A
11	FONTAINE LE COMTE 2	D2B	POITIERS ASAC 1	D3D
12	INGRANDES 1	D3B	POITIERS BAROC 1	D4B
13	LOUDUN 1	D3A	SAMMARCOLLES 1	D4A
14	MONTMORILLON 2	D3D	PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR 1	D3C
15	PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY 1	D5C	3 CITES POITIERS 1	D2A
16	POITIERS GIBAUDERIE 1	D4B	MONTAMISE 1	D2B
17	SILLARS 1	D4D	LEIGNES S/ FONTAINE 1	D3D
18	ST LEGER MONTBRILLAIS 1	D4A	COUSSAY EN MR 1	D3A
19	ST MAURICE GENCAY 1	D3C	3 VALLEES 86 3	D3D
20	ST SAVIN/NALLIERS 2	D5G	BUXEROLLES 3	D2B
21	UCSE 1	D3A	MIREBEAU 1	D2A
22	VALENCE EN POITOU OC 1	D3C	CHAUVIGNY 3	D2B
23	VICQ S/GARTEMPE 1	D2A	CENON/VOUNEUIL 1	D3B

Organisation du 3^{ème} tour de la Coupe Louis David 46 équipes

22 équipes qualifiées du tour 2

2 équipes de D4 éliminées de la Coupe Nouvelle Aquitaine

12 équipes de D3 éliminées de la Coupe Nouvelle Aquitaine

6 équipes de D3 sans aucune autre coupe

4 équipes de D2 tirées au sort éliminées de la Coupe Nouvelle Aquitaine

Soit un nombre de matches au 3^{ème} tour de : 23 matches

La commission constitue 3 groupes géographiques et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

COUPE JOLLIET ROUSSEAU

JOLLIET ROUSSEAU : 1^{er} tour le 11/10/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.
1	BEUXES 1	D5A	CEAUX LA ROCHE 1	D4A
2	BUXEUIL 1	D5C	ST CHRISTOPHE 1	D5A
3	JARDRES 1	D5D	LUSSAC 1	D5G
4	LAVOUX 1	D5D	VERNON/DIENNE 1	D5H
5	LES ORMES 1	D5B	SENILLE ST SAUVEUR 1	D5F
6	MAZEROLLES/SILLARS 1	D5G	VALLEE DU SALLERON 1	D4D
7	MOUTERRE SILLY 1	D5A	CHAMPIGNY 1	D5F
8	PERSAC 1	D5G	POUILLE TERCE 1	D4F
9	SAULGE 1	D5G	HAIMS 1	D5D
10	VENDELOGNES 1	D5E	CROUTELLE 1	D5H
11	VILLENEUVE 1	D5D	COULOMBIERS 1	D5H

Organisation du 1er tour de la Coupe Jolliet Rousseau : 22 équipes.

19 équipes de D5 éliminées de la Coupe Louis David

3 équipes de D4 tirées au sort parmi les équipes éliminées au tour 1 de la Coupe Louis David

Soit un nombre de matches au 1er tour de : 11 matches

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

CHALLENGE DES RÉSERVES

CHALLENGE DES RÉSERVES : 2^{ème} tour 11/10/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	3 CITES POITIERS 2	D4C	FONTAINE LE COMTE 3	D4F
2	3 VALLEES 86 4	D4D	ACG FOOT SUD 86 2	D4E
3	BOIVRE 2	D5E	LA PALLU 2	D4A
4	BOURESSE/QUEAUX MOUSSAC 2	D5G	CHATEAU LARCHER 3	D4E
5	BRION ST SECONDIN 2	D4E	MONTMORILLON 3	D4D
6	CENON/VOUNEUIL 2	D5B	COUSSAY LES BOIS 2	D5C
7	CHATELLERAULT PORTUGAIS 2	D4C	BIARD 2	D5E
8	DISSAY 2	D5F	AVAILLES EN CHATELLERAULT 2	D4B
9	FLEURE 2	D4F	VALDIVIENNE 2	D4D
10	JAUNAY MARIGNY 2	D4B	QUINCAY 2	D5E
11	LEIGNE S/ USSEAU 2	D5B	UCSE 2	D4B
12	LEIGNE S/FONTAINE 2	D4D	VICQ S/ GARTEMPE 2	D4C
13	LUSIGNAN 2	D4E	MIGNALOUX BEAUVOIR 2	D4F
14	MONTAMISE 2	D4B	ST JULIEN L ARS 2	D4F
15	NORD VIENNE/3 MOUTIERS 2	D4A	MIREBEAU 2	D5F
16	POITIERS BAROC 2	D5F	CISSE 2	D5E
17	POITIERS CEP 2	D4A	PAYZAY LE SEC 2	D5D
18	ROUILLE 2	D5H	NOUAILLE 3	D3C
19	SMARVES ITEUIL 2	D4F	POITIERS GIBAUDERIE 2	D5E
20	ST BENOIT 2	D4E	POITIERS ASAC 2	D4F
21	ST SAVIOL 2	D4E	SOMMIERES ST ROMAIN 2	D5I
22	VIVONNE 2	D4E	SEVRES ANXAUMONT 2	D4F

Organisation du 2^{ème} tour du Challenge des réserves 44 équipes21 équipes qualifiées au 1^{er} tour

22 équipes réserves de D4

1 équipe de D3 tirée au sort

Soit un nombre de matches au 3^{ème} tour de : 22 matches

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

Match n° 79658631 : Quinçay (2) – St Maurice Gençay (2) du 27/09/26**Réclamation du club de St Maurice Gençay**

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°5 (30/09/26), qui considère la réclamation **non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match **à savoir 6 à 3 en faveur de l'équipe de Quinçay (2)**.

L'équipe de Quinçay (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 1^{er} tour le 11/10/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.
1	ANTRAN 3	D5B	VICQ S/ GARTEMPE 3	D5D
2	AVAILLES EN CHATELLERAULT 3	D5C	NEUVILLE 4	D5E
3	BONNEUIL MATOURS 2	D5C	ST JULIEN L'ARS 3	D5D
4	BRION ST SECONDIN 3	D5I	ROUILLÉ 3	D5H
5	CHASSENEUIL ST GEORGES 3	D5F	MONTAMISÉ 4	D5C
6	CHÂTELLERAULT FC 4	D5C	FONTAINE LE COMTE 4	D5H
7	INGRANDES 3	D5B	JAUNAY MARIGNY 3	D5F
8	LA PALLU 3	D5E	ST LÉGER DE MONTBRILLAIS 2	D5A
9	MIREBEAU 3	D5A	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS 3	D5B
10	NORD VIENNE/3 MOUTIERS 3	D5A	UCSE 3	D5B
11	NOUAILLÉ 4	D5D	SMARVES ITEUIL 3	D5I
12	POITIERS ASAC 3	D5F	VALENCE EN POITOU OC 3	D5H
13	SÈVRES ANXAUMONT 3	D5D	LUSIGNAN 3	D5H
14	ST BENOIT 3	D5H	VALDIVIENNE 3	D5C
15	ST SAVIN/NALLIERS 3	D5D	MONTMORILLON 4	D5G
16	VIVONNE 3	D5H	MONTAMISÉ 3	D5F

Organisation du 1^{er} tour du Challenge Marcel Renaudie : 32 équipes

29 équipes ne participant pas à d'autres Coupes.

3 équipes éliminées du 1^{er} tour du challenge des Réserves tirées au sort

Soit un nombre de matches au 1^{er} tour de : 16

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

COUPE TASSIN

COUPE TASSIN				
1er tour à jouer au plus tard le 15/11/26				
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	3 VALLÉES 86 2	R3D	CHAUVIGNY 2	R2B
2	MONTMORILLON 1	R3A	POITIERS STADE 2	R3D
3	NEUVILLE 1	R2A	BUXEROLLES 2	R3C
4	VOUNEUIL BÉRUGES 1	R3C	ST SAVIN ST GERMAIN 1	R3A

Organisation du tour 1 de la Coupe Tassin 8 équipes pour 4 matchs

8 équipes de R2 et R3 non engagées ou éliminées de la Coupe Nouvelle Aquitaine

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 29€

Match n°78803745 : Poitiers 3 Cités (2) – St Rémy sur Creuse (1) en D4 poule C du 4/10/26

Prochaine réunion : mercredi 14 octobre 2026

Le président, Jean Louis OLIVIER

Le secrétaire, Christian DELCEL